



Salariés du public, du privé, jeunes, retraités : Nos luttes sont convergentes et nos intérêts communs

Salariés, agents du secteur public, le gouvernement a décidé :

- La suppression de 120 000 postes dans les services publics ;
- Le gel du point d'indice et le rétablissement de la journée de carence ;
- Le renforcement de la territorialisation des services publics, prélude à leur privatisation ;
- La privatisation des chemins de fer et le démantèlement de la SNCF.

Salariés du privé, le gouvernement poursuit la destruction du Code du travail :

- De plus en plus de précarité pour les salariés ;
- Un permis de licencier à tout va délivré au patronat ;
- Disparition du CHSCT.

Retraités, le gouvernement a décidé :

- Une augmentation de la CSG qui diminue les pensions.

Pour tous : l'augmentation de la retenue sur pension et de la CSG.

PRIVÉ ET PUBLIC NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

Les politiques d'austérité dans la Fonction publique relèvent de la même logique que celle de la loi « travail » et des ordonnances Macron : suppression de postes, regroupement des instances représentatives des personnels, casse du statut pour plus de précarité, inversion de la hiérarchie des normes, ne sont que les outils de ces contre-réformes.

Le gouvernement détruit les conquêtes sociales des travailleurs au nom d'une logique de rentabilité : fermeture de services dans les hôpitaux, EHPAD au bord de l'explosion, fermeture d'écoles et classes surchargées, fermeture de services administratifs, privatisation du secteur ferroviaire...

Les revendications sont claires :

- **La hausse des salaires et des retraites,**
- **Le maintien de services publics et des statuts,**
- **La défense de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé et la répartition,**
- **L'abrogation de la réforme de l'orientation post-bac, de la réforme du bac et du lycée,**
- **L'abandon du projet de loi sur le "secret des affaires" qui attente à la liberté d'informer et de s'informer,**
- **L'abandon des projets de loi sur la justice,**
- **L'abrogation de la loi « travail » et des ordonnances Macron,**
- **Le retrait du projet de réforme ferroviaire.**

**RASSEMBLEMENT ET MANIFESTATION MARDI 1^{er} MAI
10h30 DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE SAINTES**